

<p style="text-align: center;">REUNION ZOOM DE RENTREE : PARENTS - MAIRIE 26 AVRIL 2021</p>

Ouverture de la réunion par Amine Bouabbas.
Carine Petit a rejoint la réunion en cours.

Il y avait environ 35 parents participants

Il reste 10 semaines d'école avant les grandes vacances de l'été.

M. Bouabbas présente les nouveautés du protocole sanitaire :

- En cas d'absence d'un professeur et s'il n'est pas remplacé, les élèves ne sont plus répartis dans les classes, ceci afin d'éviter le brassage. Les élèves devront en conséquence rester chez eux.
- Des autotests vont être distribués au personnel adulte des écoles. Idéalement 2 autotests par personne devront être réalisés. La distribution va se faire progressivement dans les écoles. Ces autotests ont une fiabilité de 60 à 80%.
- Les tests salivaires pour les enfants vont se poursuivre (sous la responsabilité académique et avec un appui municipal). La nouveauté est que ces tests salivaires seront déployés également dans les centres de loisirs.
- Le nettoyage reste la première priorité. Des interventions spécifiques doivent avoir lieu dans certaines maternelles et dans des cours d'école.

Autres informations suite aux questions des parents :

- Professeur non remplacé :
 - Le fait que les enfants ne soient plus répartis dans les classes et doivent rester chez eux peut poser des problèmes aux parents, surtout si le non-remplacement est connu le matin même.
 - La question de l'attestation comme justificatif pour l'employeur peut également se poser. M. Bouabbas indique qu'un email de la directrice pourrait peut-être suffire mais il va demander à l'IEN. Un parent indique que son directeur d'école leur a dit qu'il fournira ce justificatif.
 - Est-ce que les enfants qui n'ont pu être accueillis à l'école peuvent quand même venir au centre de loisirs à 15 h ? Cela pourrait toujours dépanner certains parents pour quelques heures. M. Bouabbas se renseigne.
- Cantine : Les parents doivent prévenir en amont la direction de l'école si leur enfant ne déjeune pas à la cantine pour éviter le gaspillage. La tarification sera adaptée. La Ville préfère que les conditions sanitaires dans les cantines soient satisfaisantes et que les enfants qui en ont l'habitude puissent continuer à déjeuner à l'école plutôt que d'encourager les enfants à se restaurer à la maison.
- Capteurs de CO2 :

- Les salles de classe seront progressivement équipées de capteurs de CO2 ; ce qui permettra aux professeurs d'aérer les salles lorsque ce sera nécessaire.
 - Intervention d'un parent pour demander que soit rappelée la nécessité d'ouvrir régulièrement portes et fenêtres dans les classes afin de diminuer le taux de CO2 dans l'air, avant même que soient installés ces capteurs.
-
- Classes dans les parcs :
 - Faire classe dans les parcs est une possibilité sous réserve de compatibilité avec le plan Vigipirate.
 - Carine Petit et Amine Bouabbas confirment que des gardiens pourraient être sollicités si besoin et qu'il faut veiller néanmoins à préserver les pelouses.
 - Carine Petit propose de rappeler aux directeurs la carte des espaces verts ouverts accessibles.
 - Classes découvertes annulées : Un parent propose qu'une sortie d'une journée soit organisée en compensation. La Ville indique que la question budgétaire se poserait.
 - Médecine scolaire : Un parent aimerait que la médecine scolaire ait davantage de moyens pour se faire le relais auprès des parents.
 - Laboratoires faisant des tests pour les enfants de moins de 6 ans : Une liste de ces laboratoires devrait nous être adressée.
 - Ouverture des centres de loisirs cet été : La liste des centres de loisirs qui normalement ouvriront sera établie début mai.

Rappel :

Les inscriptions dans les écoles avec demande de dérogation seront closes le 30 avril.

Prochaines réunions zoom :

- Lundi 10 mai à 18:30 sur le sujet du Plan Educatif Territorial (PEDT). Cette réunion est ouverte à tous les parents.
- Samedi 5 juin à 10:00 sur le sujet des travaux dans les écoles. Cette réunion est ouverte aux représentants élus des parents.

Compte-rendu rédigé par les représentants FCPE et AIP des parents d'élèves.